

**OBJET : Fête des Tulipes**

Samedi 20 avril 2024 (11h00 – 22h00) et dimanche 21 avril 2024 (11h00 – 19h00)

Parc de la Légion d'Honneur

**Fiche d'inscription Foodtruck**

<p><b>Nom de la structure :</b> .....</p> <p>Nom du responsable : .....</p> <p>Fonction : .....</p> <p>Adresse : .....</p> <p>Téléphone fixe : .....</p> <p>Portable : .....</p> <p>E-mail : .....</p> <p>N° RCS/RM/SIRET : .....</p> <p>Nom et numéro de portable de la personne référente présente sur place le jour J (si différente) : .....</p>
--

**Thème traité sur le stand :** .....

**Texte de présentation de l'activité/produits (et joindre plaquette éventuellement) :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Précisez dans quelle dimension votre stand a une pratique écoresponsable :**

.....

.....

.....

.....

**Fourchette de prix :** .....

**Puissance électrique utilisée en Watts :** .....

**Dimensions du véhicule (Longueur, largeur, hauteur) :** .....

Je souhaite (Cochez votre choix) :

- Un emplacement sans électricité -100€
- Un emplacement avec électricité -150€
- Je souhaite éventuellement proposer des formules de dégustations OU des animations \* :

Description : .....

.....

Documents officiels à joindre :

- Extrait de KBIS, ou d'inscription au répertoire des métiers, ou déclaration d'auto-entrepreneur, le document fourni datant de moins de 3 mois ;
- Carte professionnel commerçant non sédentaire ;
- Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (RC, incendie, vol et vandalisme) ;
- La déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale - CERFA 13984\*05 ;
- Une attestation de formation en hygiène alimentaire ;
- Des photos de vos produits, matériel et du véhicule ;
- Une copie de la carte grise et assurance du véhicule.

**Fiche à renvoyer avant le 29 février 2024 accompagnée, de l'ensemble des pièces et de votre chèque à l'ordre du Trésor Public\*\* à :**

Mairie de Saint-Denis // Jérôme De Oliveira// Direction du commerce// Immeuble Saint Jean  
BP 269 // 93 205 Saint-Denis Cedex

**Contact :** [jerome.de-oliveira@ville-saint-denis.fr](mailto:jerome.de-oliveira@ville-saint-denis.fr)

\* Nous reviendrons vers vous pour parler de ce projet // s'il est accepté sachez que plusieurs conditions sont alors à respecter : **système de bons repas pour les équipes organisatrice + système de gobelets réutilisables.**

\*\* Les demandes seront traitées dans l'ordre de réception. Seule la réception du chèque garantit la confirmation de votre inscription. Les chèques seront encaissés à l'issue de la manifestation, sauf en cas d'annulation plus de 8 jours avant la fête.

J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus et contenus dans la fiche de présentation sont exacts.

Je m'engage à assurer les biens et matériels exposés pendant la Fête des Tulipes et à respecter les lieux et biens mis à ma disposition par la ville de Saint-Denis. La ville s'engage à organiser le gardiennage du parc durant la manifestation mais ne saurait être tenue responsable des dommages survenus à cette occasion.

Fait à : .....

SIGNATURE

précédée de la mention « Lu et approuvé » et cachet

Le : .....